

Candidat :

Examen professionnel

Spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral

Épreuve 3 : Concept de protection incendie (oral)

Informations concernant l'examen

Indications générales sur l'examen

Durée totale de l'examen : 150 minutes

Ce temps se divise comme suit :

Préparation du concept de protection incendie 120 minutes

Examen oral :

Présentation du concept de protection incendie 10 minutes

Discussion technique avec les experts 20 minutes

Le passage à l'oral se divise comme suit :

Structure	Nombre maximum de points
1 Présentation du concept de protection incendie	
- Technique de présentation	15 pts.
- Concept de protection incendie	15 pts.
2 Discussion technique	35 pts.

Barème de notation : (nombre de points atteint * 5 / nombre de points maximal) +1

Description de la tâche

<p>Concept de protection incendie</p>	<p>Établissez un concept standard selon l'article 10 de la norme de protection incendie AEAI 2015.</p> <p>Vous devez créer des plans de protection incendie pour les niveaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous-sol - Rez-de-chaussée - 1^{er} étage - 2^e - 5^e étage - Attique - Coupe B-B <p>Les mesures de protection incendie requises doivent être dessinées directement sur les plans fournis.</p> <p>La légende avec les symboles de protection incendie utilisés doit figurer sur les plans de protection incendie.</p> <p>Remarque :</p> <p>les documents remis en plus ne seront pas pris en compte dans la correction.</p> <p>Le concept doit être établi de manière optimale en prenant en compte l'aspect économique</p>
<p>Présentation</p>	<p>L'intégralité des points suivants doivent être abordée pendant la présentation de manière exhaustive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affectation du bâtiment et géométrie du bâtiment - Distances de sécurité incendie - Système porteur - Compartiments coupe-feu - Concept des voies d'évacuation - Signalisation des voies d'évacuation / éclairage de sécurité <p>Si les mesures techniques suivantes de protection incendie sont requises pour le concept de protection incendie, elles doivent être représentées sur les plans et leur concept doit être explicité dans le cadre de la présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installations de détection d'incendie - Installations sprinklers - Installations d'extraction de fumée et de chaleur - Systèmes de mise en surpression - Dispositifs d'extinction

<p>Discussion technique</p>	<p>La discussion technique peut donner lieu à des questions posées par les examinateurs sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des matériaux de construction - Équipements de protection incendie - Technique du bâtiment - Matières dangereuses - Assurance qualité - Prévention incendie - Protection incendie organisationnelle <p>Les examinateurs peuvent également poser des questions de manière ponctuelle sur les points figurant dans la partie « <i>Présentation</i> ».</p> <p>Remarque :</p> <p>Pendant la discussion technique, le candidat joue le rôle de « responsable de l'assurance qualité en protection incendie ». Les examinateurs tiennent les places de maître d'ouvrage et de projeteur.</p>
------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Informations concernant le projet

Indications générales

Désignation de l'objet :	Bâtiment d'habitation avec auberge de jeunesse
Contexte :	Les propriétaires prévoient de construire un nouveau bâtiment ayant diverses affectations.
Particularités :	Le bâtiment doit être construit sans installation d'extinction. Le bâtiment doit être construit en grande partie en bois.

Descriptif de l'ouvrage :

Affectations :	
Sous-sol :	Cave de l'appartement, local à vélos, entrepôts, locaux techniques, vestiaires
Rez-de-chaussée :	Entrée de l'auberge de jeunesse, restaurant public et bureaux
1 ^{er} étage :	Auberge de jeunesse avec 15 chambres doubles et 4 dortoirs à six lits.
2 ^e -4 ^e étage :	Habitation
Attique	Habitation, salle commune
Niveaux :	Voir les plans en annexe.
Dimensions du bâtiment :	Voir les plans en annexe.
Distance entre les bâtiments :	Plus de 10 m par rapport à tous les bâtiments avoisinants

Mode de construction :	
Système porteur :	Béton armé et bois
Dalles d'étages :	Plafond au-dessus du sous-sol : construction massive, dalles d'étage hors terre en bois et acier
Parois intérieures :	Sous-sol : béton armé et maçonnerie Autres niveaux : bois
Enveloppe du bâtiment :	Façade ventilée
Revêtement de la paroi extérieure :	Sapin (RF3)
Isolation extérieure :	Laine de roche (RF1)
Ensemble du toit :	Construction en bois
Couverture du toit :	Toit-terrasse : briques de ciment Toit de l'attique : toit nu

Annexes

Plans :	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-sol • Rez-de-chaussée • 1^{er} étage • 2^e-5^e étage • Attique 	Échelle : 1:200
Plans en coupe et plans des façades :	<ul style="list-style-type: none"> • 2 plans en coupe • Façades 	Échelle : 1:200 Pas à l'échelle